Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 056-215602251-20260420-D20260417_9-DE

Commune de SAINT-LERY
6, Rue de la Mairie
56430 Saint Léry
02.97.22.68.76

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 17 Avril 2026

CONSEILLERS En exercice : **11**	L'an deux mille vingt-six le 17 Avril à 19H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Léry se sont réunis en salle du conseil sur convocation de Mr MANENC Daniel, Maire.
Présents : **8**	M. MAROT Daniel, Mme ROCHERON Isabelle, M. PROVOST Michel, Mme CONOIR Dominique, M. BUIS Philippe, Mme DAVY Emmanuelle, M. MANENC Daniel, Mme PIRIOU Frédérique.
Absent : 0	
Pouvoirs : **3**	Mme Sophie ZUCCOLOTTO à Mme Isabelle ROCHERON, M. François BROUETTE à M. Michel PROVOST, M. Bruno GILBERT à M. Daniel MAROT
Secrétaire de séance	Mme CONOIR Dominique
Date de convocation	13 Avril 2026

DELIBERATION20260417 - 9 :
NOMMINATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS

Le maire, Président de la commission fait procéder conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts à l'établissement de la liste de présentation de 24 personnes à la Direction des Services Fiscaux du Morbihan. Les membres titulaires et suppléants seront ensuite désignés par Monsieur Le Directeur des Services fiscaux du Morbihan.

Les membres du Conseil municipal, par un vote à main levée ont proposé à l'**unanimité** les personnes suivantes : Mme Isabelle ROCHERON, Mme Dominique CONOIR, M. Michel PROVOST, M. Daniel MAROT, Mme Sophie ZUCCOLOTTO, M. François BROUETTE, Mme Frédérique PIRIOU, M. Bruno GILBERT, Mme Emmanuelle DAVY, M. Philippe BUIS, M. Raymond THEBAUD, Mme Christine MORIN, M. Patrick PERTUISEL, Mme Chantal LANDRON, M. Joël CONOIR, Mme Jacqueline ZUCCOLOTTO, M. Daniel DUQUENNE, Mme Maryvonne JOUANGUY, M. Xavier MARIVINT, Mme Elisabeth GRILLAS, M. Corentin GILLET, M. Christiane LAUBÉ, Mme Béatrice HUET, Mme Denise DARNIS.

Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte rendu de la transmission
En préfecture le 20 Avril 2026
Affichée le 20 Avril 2026

Fait et délibéré en Mairie,
Pour copie certifiée conforme au
Registre des Délibérations
A St LERY, le 20 Avril 2026.
Le Maire,
M. Daniel MANENC

MAIRIE de St LÉRY 56430 MORBIHAN